



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET DE REFORME CONCOURS DE RECRUTEMENTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET CPE

Contexte

1. Loi BLANQUER pour l'école de la Confiance :

8 piliers

dont

Réforme du recrutement et
de la formation initiale des
enseignants

2. Difficultés de recrutement dans l'EAT

(Concours, viviers, ...)

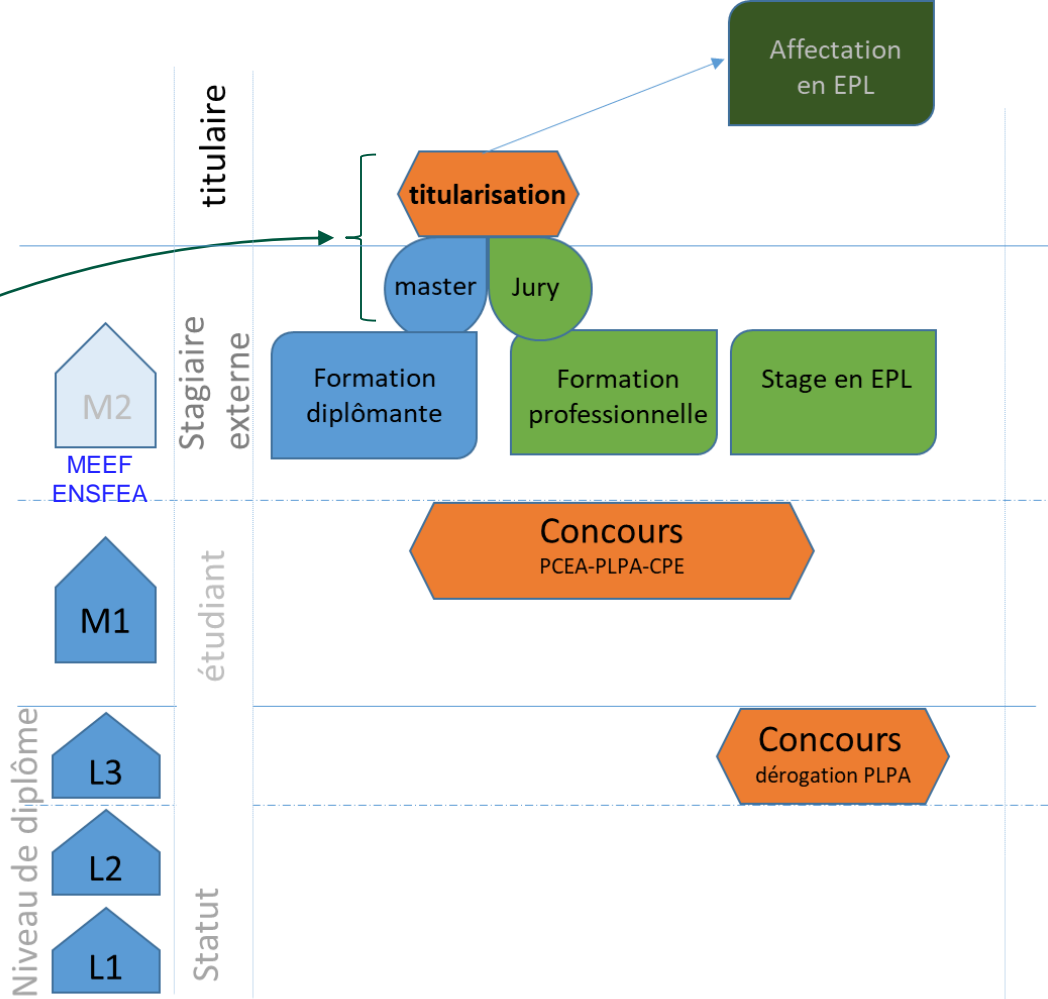
Cf Rapport CGAAER 2019

3. Des politiques publiques portées spécifiquement par le MAA

Notamment EPA2, BEA, ...

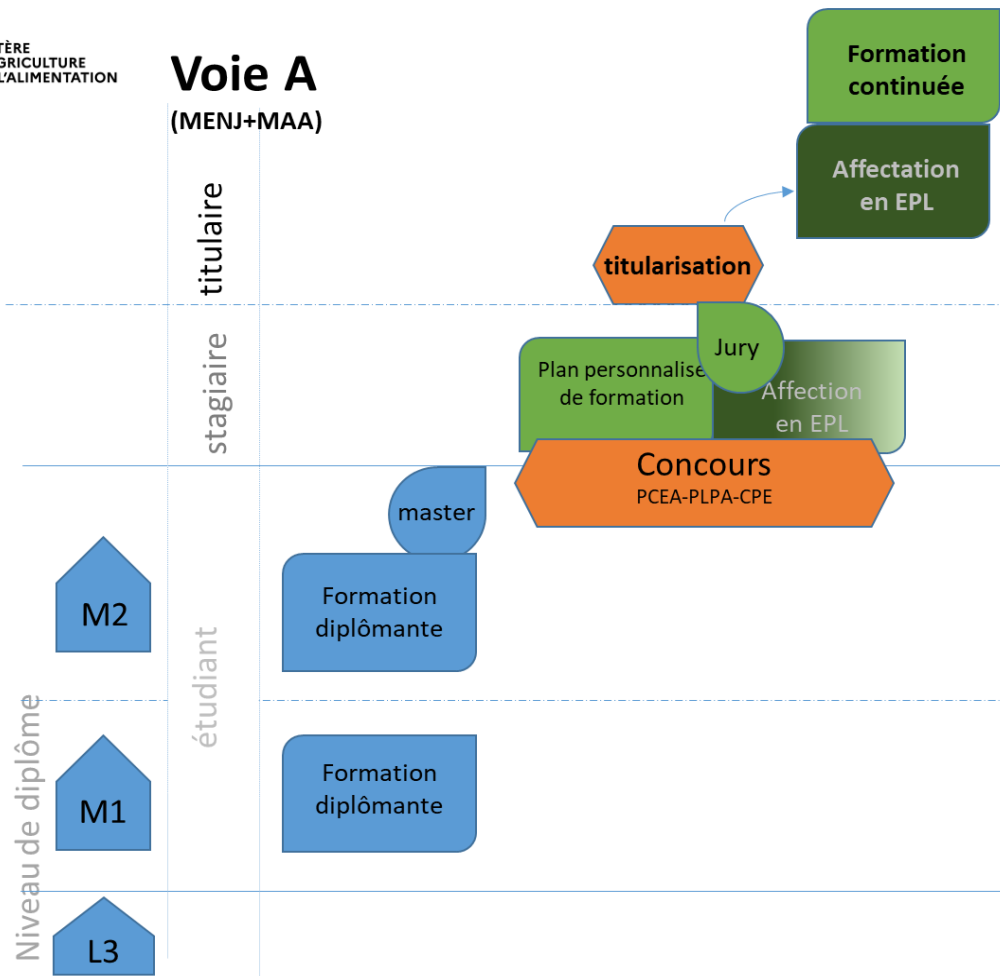
Situation actuelle :
 - recrutement à Bac +4
 - une année de formation
 - sortie à Bac +5

La titularisation est prononcée pour les stagiaires
 - justifiant le grade de **master**
 - sur proposition du **jury** de titularisation

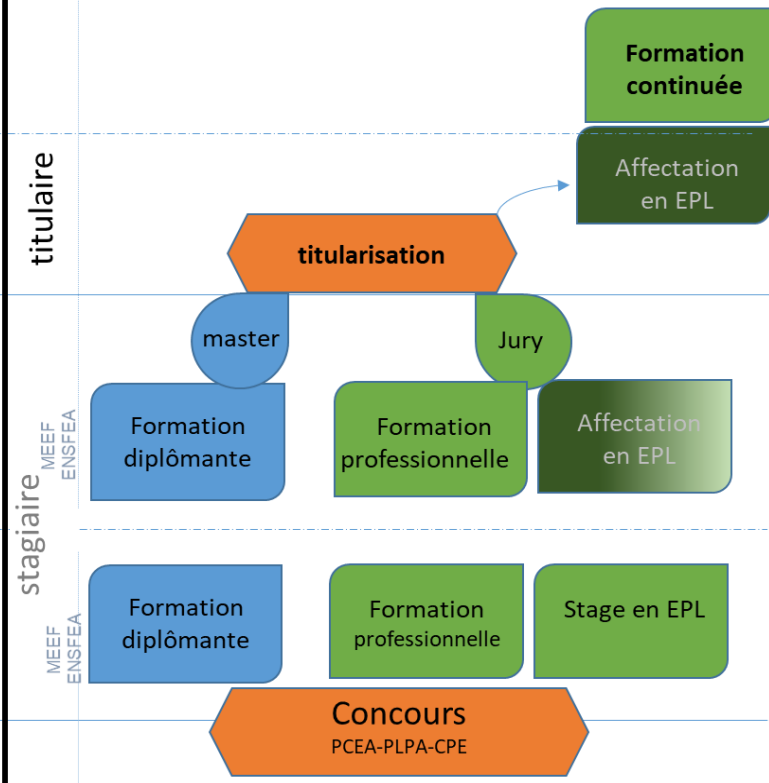


Le projet : suivre le MENJS sur une voie A ET créer une voie B pour porter les spécificités de l'EAT

Voie A (MENJ+MAA)



Voie B (MAA)



Méthodologie de travail: Les principales dates du dialogue social

- CTEA du 18 mai 2021
 - CCM du 21 mai 2021
 - CTM du 8 et 9 juin 2021
- Point d'ouverture et de présentation global du dispositif et du calendrier de travail.
- D'ici fin juin / début juillet 2021 : Premier groupe de travail en format CTM et échanges avec les organisations syndicales.
 - Vers octobre 2021 : groupe de travail pour la présentation des textes transmis au GU
 - Vers février 2022 : présentation en groupe de travail des retours du GU